A l'exception de la Poste du quartier, tous les établissements cliés sont des entreprises.

But et objet social

Le « Café des amis », la « Librairie populaire », la Chaîne TV2 MI », sont des entreprises privées. Elles recherchent le bénéfice maximum.

L'ONCF et le théâtre Mohammed-V recherchent la satisfaction des citoyens en services d'utilité publique ; transport de biens et de personnes pour l'ONCF et la culture pour le théâtre Mohammed-V.

La poste du quartier est une administration publique. Son but est de fournir des services postaux aux habitants du quartier sans contrepartie immédiate et directe. Le prix payé pour certains services est, en réalité, sans rapport avec leur coût.

Autonomie financière

Le « Café amis » et la « Librairie populaire » sont des entreprises à part entière (ne relevant pas d'un groupe) disposent de l'indépendance absolue en matière de prise de décisions. La chaîne TV2 MI est une filiale du groupe ONA. Elle dispose d'une autonomie limitée par rapport aux précédentes dans la mesure où elle doit appliquer les orientations du groupe dans ce secteur d'activité.

L'ONCF et le théâtre Mohammed-V disposent d'une autonomie plus limitée par rapport à la chaîne 2 MI puisque les ministères de tutelle – en l'occurrence le ministère des transports et de la culture – interviennent pour fixer le prix et pour équilibrer les budgets (le fonctionnement et l'équipement en cas de déficit).

Le bureau de poste du quartier ne dispose que d'une autonomie très restreinte qui se limite aux affaires quotidiennes et de moindre importance (par exemple charger un fonctionnaire de réaliser les tâches de son collègue provisoirement absent). Il relève du ministère des PTT. Les employés sont des fonctionnaires, les niveaux de décision sont hiérarchisés.